

## CHARTRE INSTALLATION

### CGO - Jeunes Agriculteurs Charente-Maritime

Le CGO – Comptabilité Gestion Océan – est une association d'expertise-comptable implantée en Charente-Maritime et Charente depuis plus de 30 ans qui accompagne plus de 4 500 exploitants agricoles.

Conscient des enjeux de l'installation pour l'agriculture de demain sur son territoire, le CGO mobilise l'ensemble de ses compétences pour accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches d'installation. Fort de son expérience et d'une équipe pluridisciplinaire de spécialistes, le CGO propose une offre de services dédiée aux porteurs de projet qui souhaitent devenir agriculteur, à la fois avant et après leur installation.

#### 1- Accompagnement des candidats à l'installation

Le diagnostic pré-installation <sup>(1)</sup> : A partir de l'autodiagnostic réalisé avec le PAIT (Point Accueil Installation Transmission), il permet d'appréhender et d'approfondir toutes les dimensions du projet (économiques, techniques, juridiques, fiscales, sociales, familiales, environnementales...) afin d'en éprouver la faisabilité.

L'étude économique <sup>(1)</sup> : A travers une projection des résultats économiques et financiers sur les premières années, elle permet à la fois d'évaluer la faisabilité du projet et d'aller solliciter des financements, privés et/ou publics.

*(1) Sous certaines conditions, le diagnostic et l'étude peuvent bénéficier d'une prise en charge de 575 € par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen (FSE)*

La demande de DJA : Centrée sur la réalisation du Plan d'Entreprise (PE) qui permet d'apprécier la conformité du projet avec les engagements JA, elle nécessite le dépôt d'un dossier de demande d'aides à l'installation auprès de la DDT. Le CGO accompagne les porteurs de projet de la constitution du dossier de demande de DJA jusqu'à la fin des engagements, dont la réalisation d'éventuel(s) avenant(s) au PE.

#### 2- Le suivi des jeunes agriculteurs et nouveaux installés

Le suivi économique post-installation <sup>(2)</sup> : Sur les premières années d'activité, un suivi spécifique est réalisé par un conseiller d'entreprise. Sous la forme d'une analyse des résultats technico-économiques de l'exploitation, il permet de suivre le bon déroulement du projet, vérifier la conformité avec le plan d'entreprise et mettre en place des mesures d'ajustements si nécessaire.

(2) *Sous certaines conditions, le suivi économique peut bénéficier d'une prise en charge de 350 € par la Région Nouvelle-Aquitaine et le FSE.*

Le suivi des engagements JA : Pour les bénéficiaires de la DJA, la réalisation des fiches de suivi à mi-parcours et de suivi en fin d'engagements et la vérification de la conformité avec les engagements initiaux.



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Social Européen

### 3- L'aide au pilotage de votre exploitation

Face au constat d'obligations réglementaires croissantes et de plus en plus chronophages, le CGO a développé une offre de services complète afin d'accompagner les exploitants agricoles.

Pour alléger au maximum ces démarches afin de faciliter la prise en main de l'entreprise, le CGO propose une remise de 100% en 1ère année et de 50 % en 2ème année sur les prestations suivantes :

- Mise à disposition de l'outil de pilotage en ligne SMAG Farmer et formation de prise en main (enregistrement des travaux) ;
- Réalisation du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF), dépôt de la télédéclaration PAC et contrôle de la conformité des pratiques en fin de campagne ;
- Pour les viticulteurs, réalisation des déclarations réglementaires en ligne (eBNIC, Prodouane et Vitiplantation).

#### Contact :

Comptabilité Gestion Océan - [www.cgocean.com](http://www.cgocean.com)

Karine LABAT - [klabat@cgocean.com](mailto:klabat@cgocean.com)

70 route de Saint-Jean d'Angély

17100 FONTCOUVERTE

Tél. 05 46 93 86 00

Fait à FONTCOUVERTE, le 17 septembre 2020,

**CGO**

**LOURADOUR Adrien**

**Président**

**Jeunes Agriculteurs 17**

**MERLEAU Rémi**

**Secrétaire Général**